



CNW TELBEC : code 64
Envoi aux hebdomas
GQM00350

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Entente Canada-Québec relative au programme Infrastructures de loisirs Canada

INVESTISSEMENT DE PLUS DE 1,8 M\$ POUR LA RÉNOVATION ET LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ARÉNA DE BLACK LAKE

Thetford Mines, le 18 décembre 2009 — L'aréna de Black Lake fera l'objet de rénovations majeures. C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et député de Mégantic-L'Érable à la Chambre des communes, l'honorable Christian Paradis, et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et député de Frontenac, M. Laurent Lessard, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne.

La réalisation de ce projet est rendue possible grâce à un investissement gouvernemental de 927 530 \$. Les gouvernements du Québec et du Canada y contribuent tous deux en parts égales, en partenariat avec la Ville de Thetford Mines, pour un investissement total de 1 855 060 \$. Le projet consiste à rénover l'enveloppe extérieure et la toiture du bâtiment. Il comprend également l'ajout de trois vestiaires et le réaménagement de l'entrée principale.

« Bon nombre de nos infrastructures de loisirs sont désuètes et doivent être rénovées. Or, en période de ralentissement économique, il est difficile d'assumer le coût engendré par la remise en état de ces équipements publics. Pour cette raison, le gouvernement du Canada a choisi de soutenir financièrement le projet qui nous réunit aujourd'hui. Il témoigne d'ailleurs des efforts déployés par les acteurs locaux pour améliorer la qualité de vie de la population de Black Lake. Notre aide financière, rappelons-le, est consentie en vertu du programme Infrastructures de loisirs Canada. C'est par l'entremise de cet instrument financier que nous nous sommes engagés à investir 500 millions de dollars sur deux ans dans la réhabilitation des installations sportives et récréatives partout au pays », a affirmé M. Paradis.

« Je suis très fier que nos gouvernements s'allient avec la Ville de Thetford Mines pour permettre la concrétisation de cet important projet. Construit en 1973, l'aréna de Black Lake subira une véritable cure de rajeunissement! En plus d'améliorer grandement la qualité et la fonctionnalité de cette infrastructure, ces travaux présentent des avantages notables en matière d'efficacité énergétique. Les citoyens et citoyennes de tous âges profiteront d'un lieu moderne et attrayant pour pratiquer leur sport favori, notamment le hockey, la ringuette et le patinage. Il s'agit d'une excellente manière d'encourager les gens à adopter et à maintenir un mode de vie physiquement actif », a déclaré M. Lessard.

« Nous sommes très fiers de cette entente conclue avec les gouvernements fédéral et provincial, et particulièrement heureux d'offrir à la population des installations sportives de qualité. Les importants travaux qu'effectuera la Ville de Thetford Mines permettront non seulement d'améliorer l'efficacité énergétique de l'aréna, mais aussi de rendre l'infrastructure plus conviviale pour les utilisateurs », de souligner le maire de Thetford Mines, M. Luc Berthold.

Rappelons que les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu une entente afin d'accélérer la mise en chantier de projets touchant les infrastructures de loisirs, et ce, pour les deux prochaines années. À cet effet, la contribution du gouvernement du Canada est de 37,4 millions de dollars et celle du Québec est égale ou supérieure à cette dernière. Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et l'administration de la municipalité ou de l'organisme visé se partageront le financement des projets d'infrastructures de loisirs. L'investissement aura ainsi un meilleur effet multiplicateur, à l'image des autres programmes d'infrastructures.

L'investissement annoncé aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique ainsi que du programme Infrastructures de loisirs Canada.

À propos du programme Infrastructures de loisirs Canada

Le programme Infrastructures de loisirs Canada, qui relève du plan d'action économique adopté en janvier dernier par le gouvernement fédéral, a pour objectif de relancer l'économie dans l'immédiat et de contrer les effets à court terme du ralentissement économique mondial. Les investissements publics dans ce domaine créeront de nouveaux emplois et contribueront à la santé et à la qualité de vie de la population. Pour plus de précisions sur ce plan, consultez le site www.plandaction.gc.ca.

À propos du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

En créant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, le gouvernement du Québec voulait faire en sorte que toutes les régions bénéficient de nouvelles installations sportives. En effet, l'accès à des infrastructures sportives facilite l'adoption de saines habitudes de vie. Pour plus de précisions sur ce fonds, consultez le site <http://www.mels.gouv.qc.ca>.

Also available in English: www.dec-ced.gc.ca.

- 30 -

Sources : Tamara Davis
Attachée de presse de la ministre
de l'Éducation, du Loisir et du Sport
418 644-0664

Simon Bachand
Attaché de presse
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique
Canada
Tél. : 613 996-6236